

La séance est ouverte à 17h 15

Présents : Marie Françoise Alamichel, Sophie Assailly (personnalité extérieure. Mairie de Champs), Valérie Camard, Inès De Diego, Christine Delfour, Lionel Dufaye, Tita Kyriacopoulou (PP), Cécile Le Bourdon (personnalité extérieure, acteur économique), Slavica Nikolic (élue étudiante), Monique Plaa, Gilles Raud, Gilles Robel, Claudie Terrasson, Corinne Vançon.

Absents : Samuel Douette (personnalité extérieure), Quentin Larreguy, Berteau Anéka, Abela Filali (élus étudiants).

En préambule, plusieurs membres font état de leur souhait de réunions plus fréquentes du Conseil. Claudie Terrasson prend acte de leur demande. Après un tour de table de présentation (nouvelle personnalité extérieure présente), les travaux débutent.

Points à l'ordre du jour :

1 - Adoption du PV du conseil d'UFR du 03 novembre 2011

Une modification/vérification est demandée concernant la distinction à faire entre les membres absents/excusés

Le PV du conseil du 03 novembre 2011 est voté à l'unanimité :

Nombre de votants : 12

Nombre de bulletin contre: 0

Nombre d'abstention : 0

Nombre votants « pour »: 12

2 - Présentation et vote du calendrier général 2012-2013.

Claudie Terrasson rappelle les données de la question déjà posée et évoquée lors de la réunion des responsables tenue le 30 mars 2012 : le calendrier général est un outil en vue d'un fonctionnement harmonisé des différentes Formations tout en prenant en compte les spécificités ou contraintes propres à chaque formation qui induisent des particularités calendaires (Licence pro, masters, LEA 3). Il s'agit de concilier au mieux les souhaits (parfois divergents) des 3 catégories qui constituent l'UFR : les étudiants, les personnels des secrétariats, les enseignants et enseignants-chercheurs.

Durée des enseignements : 12 semaines par semestre, plus une 13^e semaine en vue de rattrapage éventuel de cours, organisation de contrôle continu longs, révisions.

Modalités de Contrôle des Connaissances : adoption ou maintien du contrôle continu pour les licences LLCE anglais et espagnol, LEA aux semestres impairs, sessions d'examen pour tous aux semestres pairs.

Contraintes : organiser 2 sessions de rattrapages (session 2) pour chaque semestre. Prévoir 15 jours minimum entre la proclamation des résultats et le début de la session 2.

La mise en place d'un dispositif pédagogique durant cette période de 15 jours a été demandée.

L'utilisation d'heures du Plan Réussite Licence et/ou du tutorat effectué par des étudiants de master des métiers de l'enseignement serait à approfondir dans le cadre d'atelier.

Discussion autour des points suivants :

- Date de la reprise de septembre : 17 ou 24 septembre 2012. La 2^e date sera retenue.
- Dates de la session 2 : l'élue étudiante se prononce pour la session 2 en juin ; arguments : désir de connaître en juin son statut, possibilité de prendre des inscriptions, job d'été des étudiants,

absentéisme lié à la rupture des vacances. L'intervention d'une des personnalités extérieures va dans ce sens.

Concernant le nouveau calendrier, la représentante des étudiants émet le souhait de prévoir avant chaque session d'examens une semaine de révision.

Position identique et unanime pour les personnels administratifs : pouvoir gérer les inscriptions et assurer correctement le démarrage de septembre en ayant apuré l'année antérieure. Eviter les cumuls des réinscriptions, examens, entrée des notes, gestion des retards de notes, PV, jurys, affichage des PV, corrections des PV. Corinne Vançon ajoute que ce conflit de tâches démobilise les personnels, or il y a nécessité de stabiliser et renforcer la cohésion des personnels. Claudie Terrasson approuve l'argument.

Les élus enseignants sont plus partagés. Contre la session 2 placée en juin : les vacances ont une fonction de révision et d'assimilation des connaissances. Les étudiants ont besoin de ce temps long pour s'appropriier les cours. Les chercheurs ont besoin de libérer du temps pour la recherche. Pour la session 2 en juin : arguments partagés avec les étudiants et les secrétariats. Le temps nécessaire à la recherche est réduit et compté quel que soit le calendrier.

Corinne Vançon projette sur écran plusieurs hypothèses de calendriers (documents de travail envoyés préalablement) qui sont examinés, modifiés, discutés. Un calendrier est voté à l'issue de la discussion. Il sera mis en ligne sur le site de l'UFR pour l'information de tous.

Le passage de la session de rattrapage de septembre à juin est une expérimentation sur 2 ans. Passé ce délai, après une analyse des statistiques sur l'assiduité et les résultats et après une consultation des parties prenantes, une décision sera prise.

Nombre de votants : 12

Refus de vote : 1

Nombre de bulletin contre: 0

Nombre d'abstention : 1

Nombre votants « pour »: 10

3 - Point d'information sur les évolutions d'enseignements :

(Référentiels licence, stage obligatoire, ouvertures)

Non traité, ordre du jour reporté au prochain conseil.

4 – Information sur l'hypothèse du rapprochement avec l'UFR LACT et étude du projet:

La discussion s'engage à partir des documents fournis par la présidence, dont la lettre par laquelle la présidence apporte un certain nombre de précisions (objectifs, effectifs étudiants, personnels en poste...). Le conseil se montre sensible à cette démarche de clarté et de dialogue. Il souhaite avoir un temps de réflexion et exprime quelques craintes face à un calendrier prévisionnel jugé rapide.

A l'unanimité, le conseil de Langues et Civilisations (LC) se prononce favorablement pour une première rencontre avec l'ensemble des membres du conseil d'UFR des Lettres, Arts, Communication et Technologies (LACT). L'objet premier de cette rencontre sera d'entendre les positions des Formations de LACT, leurs motivations et attentes, leurs propositions.

Il suggère deux dates de rencontre, le mardi 5 juin 2012 où le lundi 4 juin à 13h45, qui laissent le temps d'analyser les documents chiffrés et d'évaluer les conséquences concrètes d'un possible rapprochement.

5 - FSDIE, BQE (fonctionnement, calendrier)

Non traité, ordre du jour reporté au prochain conseil.

6 - Questions diverses

Validation du courrier à transmettre à la Présidence de l'université concernant nos inquiétudes face aux difficultés prévisibles de recrutement des vacataires à la rentrée 2012 en raison de la modification des conditions d'employabilité.

Prochaine date de conseil arrêtée par l'assemblée en fin de réunion : jeudi 7 juin 2012 à 10h

Clôture de la séance à 19h45